

Geneviève

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **10 (1872)**

Heft 36

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-181954>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Geneviève.

§ 1.

La plus belle maison du village de Nordstetten, celle qui déploie un si large front sur la rue que tous les ouvriers *sur le tour*, en traversant le village, y entrent pour demander la *passade*, cette maison appartenait autrefois au père de Geneviève. Les deux autres maisons, à droite et à gauche, étaient ses granges. Le père est mort, la mère est morte, les enfants sont morts. Dans la grande maison, il y a une tisserie de lin, les granges ont été converties en habitations, et Geneviève a disparu sans laisser de trace.

Une seule chose a pourtant survécu, et survivra probablement toujours : dans tout le village, on appelle encore la grande maison *le château*, de même qu'on appelait *seigneur* le vieux Zahn, père de Geneviève. Il n'était pas natif du village, mais il y était venu de Bailingen, qui n'est éloigné que de deux lieues. Bailingen appartient au *Strohgau*, c'est-à-dire au pays de la paille, ainsi nommé à cause de sa richesse en blé, et on appelle ironiquement ceux de Bailingen des *tripeurs de paille*, parce que toutes les rues du village sont couvertes de paille. Par ce moyen, on s'exempte d'abord de la peine de nettoyer les rues, et ensuite, de cette paille ainsi triturée, on obtient un nouvel engrais, car les gens de Bailingen ont tant de terres, que jamais sans cela ils ne pourraient y suffire. Le *seigneur* habitait depuis trente années dans la commune, et pourtant toutes les fois qu'il avait une querelle, on ne manquait jamais de l'appeler le *tripeur de paille de Bailingen*, et sa femme la *bancale de Bailingen*. La femme de Zahn n'était pas bancale du tout; elle était encore pour son âge une belle et avenante femme, et d'un port irréprochable : seulement son pied gauche était un peu trop court, ce qui faisait qu'elle boitait en marchant. Mais ce défaut corporel avait été aussi la cause de sa richesse extraordinaire : son père, qui s'appelait Stauffer, dit une fois publiquement à l'auberge que le pied court de sa fille n'était rien, qu'il mettrait dessous un boisseau de thalers à titre de dot, et qu'on verrait bien si tout n'était pas pour le mieux.

Le vieux Stauffer tint parole, et quand Zahn épousa sa fille, il lui fit remplir un boisseau de thalers : on en mit tant qu'il en put entrer, après quoi il passa le rouleau dessus et dit : — Voilà, tout ce qui est dedans est à toi. Sa fille fut obligée de mettre par plaisanterie le pied gauche sur le boisseau, que l'on plaça ensuite, tout plein d'argent, comme un plat superbe sur la table de noce.

Zahn acheta bientôt après, avec cet argent, le bien seigneurial du comte de Schletheim ; il y bâtit la grande maison, et c'est de là qu'on l'appela le *seigneur*. De neuf enfants qui lui étaient nés, cinq restaient en vie, trois garçons et deux filles. Geneviève, la plus jeune, était si belle et si bien bâtie que, moitié par ironie et moitié par entraînement, on l'appelait la *demoiselle*. Mais autant par pitié que par contentement du fait, presque tout le monde faisait observer, quand on parlait d'elle, qu'elle était *marquée*, car elle avait hérité du pied court de sa mère. A cette expression de *marquée* se joint une idée désobligeante : on appelle ainsi les *rouges*, les bossus, les borgnes, les boiteux, et l'on veut dire par là que Dieu les a ainsi marqués, parce qu'ils sont ordinairement dangereux et méchants. Comme on traite ces sortes de malheureux avec ironie et défiance, ils deviennent assez ordinairement rusés et malins, et ce préjugé, injuste dans le principe, entraîne des conséquences que l'on accepte comme sa confirmation.

Geneviève ne faisait pourtant de mal à personne, elle était même bonne et affable pour chacun ; mais la haine que tout le village portait au père s'étendait aussi sur ses enfants.

Le seigneur était depuis quatorze ans en procès avec toute la commune. Il réclamait les droits du patronat seigneurial. Zahn tirait tous les impôts de grains pour la cuisine, les poules et les chevaux, enfin toutes les taxes d'origine seigneuriale. Il avait aussi cinq voix pour la nomination du bourguemestre. Seulement, les paysans ne s'acquittaient de toutes ces charges qu'avec le plus profond chagrin, et avec toutes sortes d'injurieuses moqueries.

Ainsi sont les hommes ! A un comte, à un baron, ils eussent tout payé sans dire le mot, tandis qu'ils maudissaient

chacun des petits grains qu'ils devaient servir à l'un de leurs pareils. Ils ne surent se venger autrement qu'en fauchant pendant la nuit les champs de blé du seigneur, quand le blé était encore vert, mais cela ne tourna qu'à leur double désavantage, car Zahn porta plainte à l'administration syndicale, et comme les auteurs des dommages par lui éprouvés n'étaient pas connus, l'indemnité fut prise dans la caisse communale. On lui permit en outre d'entretenir un garde-champêtre pour lui seul, la moitié de sa solde devait être payée par la commune. Mais les difficultés entre les paysans et le seigneur n'en allaient pas moins leur train.

C'est à cette époque qu'un nouvel avocat vint s'établir dans la petite ville de Sulz ; il commença l'instruction du procès de la commune avec le seigneur, procès dans lequel il s'écrivit tant de papier, qu'on eût pu en couvrir tout un arpent de terre. Le village appartenait encore alors à l'Autriche occidentale, le bailli avait son siège à Rottembourg, et le tribunal d'appel était à Fribourg en Brisgau, mais un procès important pouvait aller plus loin. Comme toutes les opérations étaient compliquées par l'éloignement du tribunal suprême, il était donc extrêmement facile de maintenir un procès en litige jusqu'au jugement dernier.

Les difficultés du seigneur avec ses voisins se changèrent à la longue en une hostilité complète entre les habitants de Baisingen et ceux de Nordstetten. A la foire comme à la ville, les gens de Baisingen se moquaient de ceux de Nordstetten dès qu'ils se trouvaient ensemble. Ils les appelaient ironiquement leurs sujets et leurs serfs, parce qu'un Baisingenois régnait sur eux. Ceux de Nordstetten, qui sont d'ailleurs bien connus pour de mauvaises langues, ne restaient pas courts d'une réponse. Un mot en amenait un autre : on riait, on plaisantait, en restant toujours *bons amis* ; cependant les propos devenaient de plus en plus durs, et, avant qu'on ait eu le temps de s'en apercevoir, voilà que la guerre se trouvait commencée d'un côté et de l'autre, et qu'on se bâtonnait à qui mieux mieux.

C'est à la foire d'Ergenzingen que cela arriva pour la première fois. Depuis ce moment, ceux de Nordstetten et ceux de Baisingen ne purent plus se trouver ensemble sans se battre. Les jeunes gens des deux villages faisaient même plusieurs lieues de chemin pour se rencontrer à quelque danse ou à quelque noce. Ils se mettaient d'abord à boire et à danser paisiblement ensemble, mais à la fin l'inévitable bastonnade venait former le bouquet de la fête.

Quant au seigneur, il vivait dans le village comme dans un désert. Personne ne le saluait, personne ne venait le voir. Quand il entrait à l'auberge, tout le monde faisait silence. Il semblait tout précisément qu'on venait de parler de lui. Zahn mettait sa blague pleine de bon tabac près de lui sur la table, mais on se serait brisé la mâchoire contre la pierre, plutôt que de demander une pipe de tabac au seigneur. Dans le principe, il se donna toutes sortes de peines pour conjurer, par la bonté et l'affectuosité, ce concert d'inimitiés de tous ligés contre lui, car, dans le fond, c'était un homme bon, quoique un peu rude, mais quand il vit que cela n'aboutissait à rien, il se mit à les mépriser tous indistinctement et ne fit plus attention à eux ; il ne s'appliqua plus qu'à soutenir son droit. Il s'isola lui-même complètement de tous, prit des journaliers d'Ahldorf pour la culture de ses terres, et même, pour ne pas non plus prier Dieu avec ses voisins, il allait tous les dimanches à Horb pour entendre la messe. Zahn avait un air de ville en s'en allant ainsi. Il paraissait plus court qu'il ne l'était en effet, parce qu'il était trapu et large d'épaules. Il portait résolument son tricorne un peu penché sur l'oreille gauche, avec le côté large en avant. L'ombre qui tombait alors sur son visage le rendait encore plus sombre et plus sérieux qu'il ne l'était réellement. Quand il s'en allait ainsi d'un pas ferme et décidé, les larges boutons d'argent, tout rapprochés les uns des autres, de son habit bleu sans collet, et les boutons d'argent ronds de son gilet rouge, résonnaient les uns contre les autres comme des clochettes.

(A suivre.)

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.